



**LEGENDE**

- Limite communale
- Zone
- Espace Bosé Classé
- Éléments du paysage identifiés et localisés en application de l'art. L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Numéro de l'emplacement réservé
- Largeur de la voie publique à élargir ou à créer
- Marges de reculement
- Désignation de bâtiment (Changement de destination) en application de l'art. L151-11-2 du Code de l'Urbanisme
- Récif obligatoire au titre de l'art. L151-6 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment ne figurant pas sur le fond de plan cadastral reporté d'après plan de masse de permis de construire
- Permis de construire accordé (2014-2015-2016)
- Courbes de niveau (pas de 5m)
- Cours d'eau

**A TITRE INDICATIF**

- Bâtiment d'élevage - Périmètre de 50m ou 100m (Inventaire Septembre 2006, actualisé en 2015)
- Zones inondables
- Zones de bruit
- Projet de Z.A.P. (Zone Agricole Protégée)
- Ancienne décharge réhabilitée intégrée au zonage naturel (N)
- Secteur à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Canalisation de transport de gaz (TIGF)
- Tests de perméabilité réalisés par AFGE en Janvier 2011
- Localisation des tests >10mm/h
- Localisation des tests <10mm/h

**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

N°	INTITULÉ	AU BÉNÉFICIAIRE DE
1	Emplacement de la RD222 planiforme de 1m et assiette variable suivant l'orientation du site	Département
2	Emplacement de la RD222 assiette de 16m entre Mithas et le carrefour avec la VC n°1	Département
3	Emplacement de la RD222 planiforme de 11m et assiette de 16m entre le carrefour avec la VC n°1 et Maroué	Département
4	Emplacement de 10m d'espaces aménagés entre la VC n°1 et la route de Maroué et l'emplacement de voirie (parcelle 10)	Commune
5	Emplacement de 10m d'espaces de la VC n°2 des routes de Maroué et l'emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
6	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°2 des routes de Maroué et l'emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
7	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°4 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
8	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°5 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
9	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°6 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
10	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°7 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
11	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°8 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
12	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°9 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
13	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°10 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
14	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°11 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
15	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°12 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
16	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°13 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
17	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°14 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
18	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°15 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
19	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°16 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
20	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°17 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
21	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°18 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
22	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°19 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
23	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°20 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
24	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°21 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
25	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°22 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
26	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°23 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
27	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°24 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
28	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°25 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
29	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°26 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
30	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°27 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
31	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°28 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
32	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°29 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
33	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°30 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
34	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°31 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
35	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°32 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
36	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°33 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
37	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°34 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune
38	Emplacement à l'Est de l'Emplacement de la VC n°35 des routes de Carrière Marquassat, emplacement de carrefour avec la RD222	Commune

**COMMUNE DE BUROS**

**PLAN LOCAL D'URBANISME P.L.U.**

**Dossier d'Approbation**

5B	PLAN INFORMATIF	Juin 2017
Élaboration prescrite le		1/5000
Élaboration prescrite le		28/03/2006
Approbé le		19/03/2015
Mise à l'enquête publique le		16/03/2016
Approuvé le		30/12/2016 au 30/01/2017

Logo of the Commune of Buros and the Pau Métropole.